

2011/3220 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Espace Pandora secteur lecture pour un montant global de 40 000 euros - FONDSFIC - Approbation d'une convention cadre
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 14/02/2011, p. 0212)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission. Simplement, sur cette proposition d'une subvention à l'espace Pandora, c'est l'occasion d'évoquer l'importance du Printemps des Poètes, particulièrement pour cette année, puisque la Ville de Lyon a été invitée très officiellement au lancement national et que ce lancement du Printemps des Poètes se fera l'année prochaine à partir de Lyon. C'est la volonté de Jean-Pierre Siméon pour rendre hommage au travail qui est fait dans notre territoire autour de la poésie.

Cette séance sera dédiée aux infinis paysages et nous aurons de la poésie dans tous les lieux de la ville et de l'agglomération puisque Bron, Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne se sont associés à ce Printemps des Poètes.

M. LE MAIRE : Merci bien. Donc, évidemment, tous les Conseillers municipaux sont invités au Printemps des Poètes. Ce sera le « Cercle des Poètes ».

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous approuvons bien sûr, cette subvention fort modeste par rapport à un événement important, dont M. Képénékian a souligné l'importance, qui s'étend sur dix jours, et dont le montant n'a pas été réévalué depuis longtemps.

A propos de cet événement, nous voulons souligner que sa réussite tient à l'Association Pandora qui en assure la gestion, mais aussi au travail de bon nombre d'associations culturelles et socio-culturelles qui s'y inscrivent et y drainent un public qu'elles ont familiarisé avec la poésie en amont du Printemps des poètes, au travers d'initiatives très variées.

Citons par exemple une soirée Mahmoud Darwich avec la Maison des Passages sur le 5^e arrondissement ou l'initiative Noir sur blanc de Gertrude II sur le 1^{er}.

Et il en va ainsi de bien d'autres événements, qui doivent leur réussite à la vitalité des associations, de l'action culturelle en général, parfois méprisée, portée par des professionnels, des amateurs, des bénévoles. C'est grâce à cette démarche permanente que peuvent exister de cette manière, des temps forts événementiels.

Je profite de cette intervention, enfin, pour évoquer deux immenses poètes disparus depuis peu, André Chérid et surtout Edouard Glissant, dont nous devons saluer l'œuvre exceptionnelle, nourrie du métissage des cultures et des voix des peuples en marche. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci bien. Bonne intervention. C'était très bien.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)